

## [Le Conseil de surveillance de l'OEB vote en faveur de réformes, faisant ainsi monter la pression sur le Président Battistelli](#)

[Kluwer UPC News blogger/18 mars 2016 /Laisser un commentaire](#)

Critiqué pour sa direction dure, le Président de l'Office européen des brevets, Benoît Battistelli, a survécu à la réunion du Conseil d'administration, mais il a été mis sous forte pression afin qu'il soit mis fin à l'agitation sociale au sein de l'organisation.

Durant la réunion du Conseil d'administration, l'organe de surveillance de l'Office européen des brevets, auquel siègent des représentants des 38 États membres, qui s'est tenue les 16 et 17 mars à Munich, une [résolution a été adoptée](#) qui demande à M. Battistelli de revoir les directives d'enquête sur le personnel et les procédures disciplinaires, de suspendre toute nouvelle décision dans les dossiers disciplinaires, de négocier un protocole d'accord avec les syndicats et d'accélérer la réforme structurelle des Chambres de recours – autant de questions à l'origine de graves conflits à l'Office.

Cette résolution, adoptée à l'unanimité avec 12 abstentions, montre que le Conseil d'administration est très critique envers le travail de M. Battistelli :

*« Ayant à plusieurs reprises exprimé ses profondes préoccupations concernant l'agitation sociale au sein de l'OEB ; ayant à plusieurs reprises demandé au Président de l'Office et aux syndicats de parvenir à un consensus sur un protocole d'accord qui puisse servir de cadre de négociation entre les partenaires sociaux ; constatant que les sanctions et procédures disciplinaires à l'encontre de membres du personnel ou de représentants syndicaux ont, entre autres raisons, rendu un tel consensus plus difficile à atteindre ; constatant que ces sanctions et procédures disciplinaires sont largement remises en cause par l'opinion publique (...). »*

Il est demandé au Président de présenter des résultats clairs à la prochaine réunion du Conseil d'administration :

*« ... de présenter des propositions à sa réunion de juin 2016, après discussion au B28 [Board 28, le Présidium du Conseil d'administration, éd.] aux fins de la mise en œuvre immédiate de la réforme structurelle des Chambres de recours dans l'esprit des 5 points convenus par le Conseil d'administration à sa réunion de décembre 2015 et des conseils juridiques du Professeur Sarooshi, et tenant compte des commentaires du Présidium des Chambres de recours ; de présenter des propositions au Conseil d'administration à sa réunion de juin 2016, après discussion au B28, aux fins du renforcement du secrétariat du Conseil d'administration et de la clarification de sa position en termes de gouvernance. »*

Cette dernière phrase est remarquable en ce sens qu'elle semble indiquer que le Conseil d'administration, souvent présenté comme n'étant pas disposé à confronter Battistelli, a lui aussi connu des conflits avec le Président.

Les tensions à l'Office européen des brevets ont atteint de nouveaux sommets en janvier dernier, lorsque M. Battistelli a licencié deux dirigeants du principal syndicat de l'Office, le SUEPO, et en a rétrogradé un autre. La [fuite d'une lettre](#) contenant une version antérieure de la résolution entre-temps adoptée a révélé que M. Battistelli avait perdu le soutien de son allié de longue date Jesper Kongsted, Président du Conseil d'administration. Dans cette lettre, M. Kongsted expliquait aux membres du Conseil que le Board 28 avait essayé en vain d'établir un dialogue constructif avec le Président de l'OEB.

Les conséquences de la résolution adoptée hier pour les trois dirigeants du SUEPO, Elizabeth Hardon, Ion Brumme et Malika Weaver, ne sont pas claires. Cette partie précise de la version antérieure de la résolution ayant fait l'objet de la fuite a été édulcorée. Dans la version antérieure, le Conseil d'administration demande à M. Battistelli :

*« d'accepter un examen externe des sanctions et procédures disciplinaires à l'encontre des dirigeants du SUEPO ; de suspendre ces procédures disciplinaires dans l'attente des résultats de l'examen ; »*

La version finale, adoptée hier, demande au Président :

*« de veiller à ce que les sanctions et procédures disciplinaires soient non seulement justes, mais également perçues comme telles, et d'envisager la possibilité de faire appel à un examinateur externe ou d'avoir recours à l'arbitrage ou à la médiation ; dans l'attente des résultats de ce processus et avant de prendre de nouvelles décisions dans les dossiers disciplinaires, d'informer le Conseil d'administration de manière suffisamment détaillée et de faire des propositions renforçant la confiance dans des procédures et sanctions justes et raisonnables ; »*

Dans une conversation téléphonique maintenue hier avec Kluwer IP Law, Mme Jana Mittermaier, directrice des communications externes de l'OEB, et M. Rainer Osterwalder, porte-parole, ont souligné l'importance du fait que le système des sanctions sera revu. Mais ils ont déclaré que cela ne changerait pas la position des trois membres du SUEPO. « La résolution concerne uniquement les mesures disciplinaires à venir. »

Cependant, d'après une source de Kluwer IP Law proche du processus, bien que la résolution évoque uniquement le recours à un examinateur externe, à l'arbitrage ou à la médiation à l'avenir, les membres du Conseil d'administration espèrent que M. Battistelli se rendra compte qu'il serait avisé de faire également appel à ces intermédiaires pour parvenir à un accord avec les trois dirigeants SUEPO.



Benoît Battistelli lors d'une audience de la Commission parlementaire française des affaires européennes, le 1<sup>er</sup> mars 2016, avec Philip Cordéry, du Parti socialiste

Selon Mme Jana Mittermaier, la position de Président de l'OEB, M. Battistelli n'a pas du tout été abordée à la réunion du Conseil d'administration. Elle a souligné que le Conseil s'est félicité des excellents résultats de l'Office en matière de production et de productivité en 2015. Elle a également insisté sur le fait que la résolution appelle à la coopération de toutes les parties et à une attitude constructive des représentants du personnel et des syndicats, notamment en vue de parvenir rapidement à un accord sur la reconnaissance des syndicats sans conditions préalables.

Elle a critiqué les « nombreuses rumeurs » sur de possibles successeurs et sur les [millions d'euros](#) que M. Battistelli aurait exigés en échange de son départ.

La pression sur le Président de l'Office est néanmoins loin de retomber. Pendant la réunion du Conseil d'administration, un nombre record d'employés de l'OEB, environ 2 000, soit plus de la moitié du personnel de l'Office à Munich, manifestaient en face du bâtiment, demandant sa démission. Une étude menée auprès du personnel et publiée hier par le SUEPO révèle que les employés de l'Office sont moins satisfaits et plus négatifs à de nombreux égards qu'en 2010 et en 2013. Ils donnent en outre à M. Battistelli une note de confiance de zéro pour cent ([le blog Techrights a publié les résultats](#)).

Un documentaire télévisé allemand montrait récemment ce que « le climat de peur et de répression » dont se plaignent les employés de l'OEB signifie dans la pratique : des manifestants tournant la tête et ne voulant pas être interviewés par peur de faire l'objet de sanctions, un médecin (également sous couvert d'anonymat) parlant d'employés malades qui ne veulent pas aller en congé de maladie parce qu'ils pensent qu'ils pourront être licenciés, un avocat qui doit ouvrir les lettres de ses clients provenant de l'OEB parce qu'ils ne peuvent pas supporter le stress. Et, tragiquement, le frère de l'avocat de brevets Wolfgang Schiessl dans la pièce où il a découvert que Wolfgang s'était suicidé. Une procédure disciplinaire qui avait été engagée à son encontre fut presque certainement un facteur l'ayant poussé à ce geste. « Je crois que c'est la goutte qui a fait déborder le vase », commente Klaus Schiessl. Le programme, avec sous-titres en anglais, est [disponible sur le blog Techrights](#).

Des hommes politiques de plusieurs pays ont posé des questions ou essayé d'intervenir. Aux Pays-Bas, M. Battistelli n'a pas fait bonne impression au début du mois en quittant en colère une réunion avec le Secrétaire d'État aux affaires économiques, M. Martijn van Dam, qui avait exprimé sa profonde inquiétude quant aux conditions de travail à l'Office. Hier, Mme

Jana Mittermaier a nié que cela avait eu lieu. Une source de Kluwer IP Law a toutefois confirmé un rapport sur cet incident dans le quotidien néerlandais NRC Handelsblad.

En attendant, une enquête indépendante sur les conditions de travail à l'Office européen des brevets ([planifiée en octobre 2015 par le Conseil d'administration en étroite collaboration avec le Président](#)) sera lancée prochainement et devrait être conclue d'ici le mois de juillet. Elle examinera entre autres les résultats de la « gestion des changements » et le système social, et comparera les règlements et procédures de l'OEB avec ceux d'autres organisations internationales.

Benoît Battistelli lors d'une audience de la Commission parlementaire française des affaires européennes, le 1<sup>er</sup> mars 2016, avec Philip Cordéry, du Parti socialiste